

Manifestations et vie littéraire en Nouvelle-Aquitaine : et demain ?

En présence de :

- o Sylvia Loiseau et Solenn Gantheil, CLL Poitou-Charentes
- o Sophie Léonard et Mathilde Olivier, CRL en Limousin
- o Marion Colin, Agence régionale Écla
- o Maryse Lafenêtre, Marc Leabat, Catherine Moreau et Véronique Chauvois, Région Nouvelle-Aquitaine
- o Laure Joubert, Drac Nouvelle-Aquitaine

Nombre de présents : 47

Matinée : remarques générales (plénière)

La question du livre et de la lecture

La première problématique soulevée lors de la réunion a été celle du livre et de la lecture.

Les actions autour de livre impliquent un partenariat avec la chaîne du livre et particulièrement le libraire. À l'inverse, le développement de la lecture induit d'autres types de partenariats, avec les bibliothèques notamment, et d'autres types d'actions de promotion. Les actions de développement de la lecture ne se font pas toujours avec la présence physique des auteurs, mais ces derniers, et la chaîne du livre en générale, sont au cœur de celles-ci. La mise en place de prix est ressorti comme un moyen très efficace et répandu de promouvoir la lecture (au sein de l'Éducation nationale mais également à travers l'action d'associations d'éducation populaire).

Étaient présent lors de la réunion des organisateurs de manifestations qui mettent en place des actions de développement de la lecture dans le cadre de leur manifestation mais également toute l'année en dehors de celle-ci. Étaient également présents des opérateurs culturels (associations, compagnies de théâtre) qui portent des actions de développement de la lecture.

Un constat est ressorti : la confrontation à des dispositifs trop rigides peut poser problème (quand l'aide est conditionnée à la présence d'auteurs par exemple). Il y aurait besoin d'un dispositif d'aide dédié au développement de la lecture, pour que les associations et les différents acteurs qui mettent en place des actions longues ou successives tout au long de l'année autour de cette question puissent en bénéficier.

Dans le cas des organisateurs de manifestations littéraires, une prise en compte des actions de développement de la lecture dans le dispositif d'aide global est aussi apparue comme nécessaire.

Prendre en compte les profils très variés des organisateurs

Certaines manifestations ne « rentrent pas dans les cases ». Certaines ne soutiennent pas directement le livre ou la lecture, mais plutôt la création artistique. Leur but est alors de faire connaître la création littéraire, l'univers d'un auteur, le développement d'un parcours. Elles peuvent amener vers le livre mais pas nécessairement, elles visent avant tout à développer un intérêt pour la création artistique ou littéraire en tant que tel. Par leur travail pointu, elles génèrent des ventes qui peuvent avoir lieu en amont ou en aval de la manifestation mais sont difficilement quantifiables. D'autres sont interdisciplinaires et sont construites autour de plusieurs champs artistiques (livre et audiovisuel par exemple). Elles accueillent ainsi des intervenants qui peuvent venir présenter à la fois un livre et un film.

Il y a besoin de dispositifs qui prennent en compte le travail avec d'autres disciplines et qui soient assez souples pour aider des organisateurs dont les manifestations ne correspondent pas forcément à la définition classique d'une manifestation littéraire.

Le besoin d'un soutien global

Une brève présentation des dispositifs existant sur les trois anciennes régions a été faite. En Poitou-Charentes, le dispositif d'aide aux manifestations littéraires, datant de 2007, mettait en avant les critères suivants : la présence d'auteurs, l'ouverture à tous les publics, la mise en place d'actions de médiation et de partenariat avec les professionnels de la chaîne du livre pour amener les publics à la lecture et à l'économie du livre. Le Limousin ne possédait pas de dispositif dédié aux manifestations littéraires, mais un dispositif d'aide aux manifestations culturelles dont les critères étaient par conséquent plus large. Les axes importants étaient : l'aménagement du territoire, le travail avec des partenaires locaux et des artistes locaux, la question de la durabilité de la manifestation et de la valeur ajoutée qu'elle apporte au territoire. Enfin, en Aquitaine, le dernier règlement d'intervention datant de 2011 instaurait les critères suivants : respect des dispositions légales, soin particulier apporté à l'offre culturelle (diversité), accès des publics les plus divers, association des professionnels du livre et de la lecture, organisation adaptée et ancrée sur le territoire.

Il est ressorti à plusieurs reprises le besoin de dispositifs prenant en compte tous les aspects d'une manifestation, et pas seulement la rémunération et l'accueil des auteurs. Comme il l'a été dit précédemment, certaines manifestations ont des programmations transdisciplinaires et organisent des spectacles, des projections, qui impliquent des dépenses supplémentaires. De même, les manifestations ont besoin, pour se développer, de mettre en place une stratégie de communication adaptée (voir compte rendu atelier), ce qui nécessite également un budget conséquent. Au-delà du soutien financier, un soutien global à la manifestation est ressenti comme nécessaire. Les organisateurs sont demandeurs d'un réel partenariat avec la Région, passant par l'accompagnement, le conseil, la communication.

Le rôle de la Région

En tant qu'entité la plus grande après l'État, la Région ressort comme l'acteur responsable de l'aménagement du territoire. Elle doit prendre en compte les disparités entre territoires

et les problématiques auxquelles sont confrontés les organisateurs et les opérateurs. Un grand nombre de départements et de communes ne pouvant plus aider autant que dans le passé, la question de la complémentarité des financements par différentes collectivités reste en suspens.

Un accompagnement de la Région (non financier) est considéré comme primordial au sens où elle peut se placer au carrefour de tous les professionnels, organiser des rencontres mais également impulser la production de chartes encadrant les relations entre les différents acteurs du livre. Le besoin d'une charte commune pour les organisateurs de manifestations littéraires s'est fait entendre (voir atelier), mais la création d'une charte de déontologie entre auteurs et organisateurs a également été proposée. En effet, Le besoin de discussions entre auteurs et organisateurs autour des attentes et des engagements de chacun et des questions de rémunération est ressorti à plusieurs reprises. La Région (peut-être au travers de sa future agence) pourrait avoir un rôle central de médiateur entre les différents professionnels.

Après-midi : thématiques spécifiques (ateliers)

Vers une charte unique en Nouvelle-Aquitaine

Des chartes de déontologie pour les organisateurs de salons du livre et manifestations littéraires existaient en Aquitaine et en Poitou-Charentes. Ce n'était pas le cas en Limousin, mais un travail de concertation a été fait en 2016 avec tous les professionnels du livre pour réfléchir à cette problématique. La création d'une charte unique est ressentie comme pertinente par les organisateurs, déjà habitués ou sensibilisés à la question, et souvent en attente de ce qui va être proposé par la nouvelle région.

Certains principes sont d'ores et déjà ressortis comme incontournables :

- le respect de la filière du livre dans son ensemble ;
- la gouvernance absolue de l'organisateur sur sa manifestation, sa programmation et son identité ;
- l'accueil de l'auteur dans les meilleures conditions ; la prise en compte du tout public (pas de guichet fermé) ;
- le lien avec le territoire (partenariats construits en profondeur).

A également été évoquée la création d'un label, d'un logo ou d'une forme de reconnaissance pour les signataires de la future charte. La signature de la charte ne signifierait pas nécessairement que l'organisateur bénéficierait d'une aide de la Région (à ne pas confondre avec le cadre d'intervention qui sera défini par la Région) mais cela lui permettrait de mettre en avant son appartenance à une communauté et son respect d'un certain nombre de principes.

Enfin, les engagements pour un organisateur qui adhère à la charte :

- en respecter les termes ;

- s'impliquer dans un réseau/communauté des manifestations littéraires en Nouvelle-Aquitaine ;
- s'engager à être présent aux journées de formation, d'information ou de réflexion sur les pratiques – sorte de formation continue ;
- apposer un logo, en faire part dans sa communication.

Les engagements pour la structure régionale porteuse de la charte :

- création d'une sorte de Label, impliquant la mise en lumière via différents moyens des manifestations adhérentes ;
- l'organisation de journées de réflexion, formation, information pour les organisateurs ou d'une commission « Manifestations littéraires », permettant de faire remonter les besoins, les évolutions et transmettre des éléments de compréhension ou d'avancées dans les différents métiers de la chaîne du livre.

La mutualisation au sein de la Nouvelle-Aquitaine

La problématique de la mutualisation et du lien entre les différents organisateurs du territoire est ressortie à plusieurs reprises au cours des différents ateliers.

Les besoins ressortis au cours de cet atelier sont ceux d'un annuaire des manifestations littéraires (avec un contact à disposition et les spécificités de celles-ci) mis à jour régulièrement et de la création d'un réseau entre les différents organisateurs, leur permettant de devenir plus forts, de répondre à des problématiques quotidiennes et d'avoir un plus grand pouvoir d'interpellation.

Il a en effet été évoqué le regroupement des manifestations littéraires du territoire sous la forme d'une fédération, association ou labellisation (via signature charte) leur permettant de trouver un espace et du temps ensemble afin d'échanger sur des problématiques et de mieux travailler à la mutualisation de leurs besoins (sur des questions aussi vastes que l'accueil d'un auteur par plusieurs événements, une circulation de dispositifs de médiation, d'exposition, les questions de sécurité, etc.) :

- un regroupement annuel pourrait alors être envisagé avec un programme établi ;
- la création d'un fichier de référents dans chaque structure permettant que la communication puisse se faire entre eux, avec toujours le soutien de la nouvelle structure pour le livre.

Les organisateurs de manifestations littéraires sont demandeurs de conseils et de suivi en ce sens par la nouvelle structure pour le livre, et souhaitent que la Région se positionne en relais du réseau (valorisation des événements et du territoire).

La promotion et la communication d'une manifestation à l'aune de la Nouvelle-Aquitaine

Un constat est fait par les organisateurs présents : la communication et la promotion de leur manifestation se font relativement bien mais il reste un sentiment d'insuffisance. La communication passe avant tout par les réseaux sociaux, la diffusion de l'information à une

liste de diffusion par mail et l’affichage sur le lieu de la manifestation (à des degrés variés, selon le niveau de coopération de la commune / communauté de communes où elle a lieu). La promotion est faite dans la presse, mais très souvent, les articles sont publiés après la manifestation, ce qui apporte une certaine reconnaissance mais ne permet pas d’informer le public en amont de la manifestation. Dans l’ensemble, les organisateurs considèrent avoir une communication relativement aboutie mais se sentent isolés. Ils constatent un manque de croisement entre les différentes manifestations.

Une solution proposée a été la mise en place d’un réseau entre les organisateurs de manifestations de la région (cela rejoint la question de la mutualisation). Cela permettrait à chacun de mettre à disposition sa base de données : chaque organisateur pourrait se faire le relais des autres. Il a été également proposé que la Région mette en place un annuaire en ligne (peut-être thématique et interdisciplinaire), sur son site ou celui de la nouvelle agence, qui permettrait de répertorier les organisateurs mais aussi les opérateurs culturels qui mettent en place des actions autour du livre. Cet annuaire serait un outil essentiel pour la mise en réseau des organisateurs et pour les aider dans leurs démarches de communication.

Le besoin d’un moyen financier supplémentaire a également été évoqué. Il faudrait que la communication puisse être prise en compte dans le dispositif d’aide de la Région, particulièrement pour l’affichage (l’affichage classique reste un moyen de communication très pertinente, mais il demande des moyens importants). Sur le long terme, le manque de moyens pour la communication est ressenti comme un frein qui empêche l’événement de prendre plus d’ampleur, de se développer.

Au-delà de l’apport financier, il est également important pour les organisateurs que la Région se fasse le relais des manifestations qui ont lieu sur son territoire (particulièrement lorsqu’elle apporte un soutien financier), sur son site et celui de la future agence.

Développement de la lecture

Est ressorti comme essentielle la nécessité de mener des actions de développement de la lecture sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Il est important de rappeler que le développement de la lecture ne concerne pas que les manifestations littéraires ou les publics scolaires et ne peut se faire qu’en diversifiant les partenaires et les domaines artistiques et culturels.

Plusieurs constats et problématiques sont ressortis : de plus en plus de structures sont obligées de faire appel à des mécénats privés pour pallier le désengagement de certaines collectivités territoriales ; les demandes de subventions sont souvent des processus lourds et compliqués avec beaucoup de formulaires différents à remplir et des interlocuteurs très différents, ce qui est difficile à gérer pour des structures associatives, composées très souvent de bénévoles (manque de temps et de connaissances) ; les territoires ruraux se sentent d’autant plus pénalisés qu’il est difficile pour eux de trouver des personnes-relais pour les conseiller.

Les différents opérateurs ont besoin de pouvoir se rencontrer et se regrouper pour monter des projets (besoin de mutualisation). Il est également important qu’ils puissent trouver des

conseils, des gens qui ont l'expérience du territoire et de l'ingénierie de projet culturel, et peuvent les aider dans la recherche de nouveaux partenaires.

Les organisateurs et opérateurs présents ont fait ressortir le besoin d'élaborer un outil ressources pour mieux identifier les interlocuteurs (collectivités territoriales, associations, réseaux de bibliothèques, etc.) et les aides possibles.

Il est important également de maintenir des antennes-relais de la nouvelle agence sur le territoire pour assurer un maillage efficace et avoir un interlocuteur unique capable de réunir tous les partenaires d'un projet afin de mieux travailler ensemble.

Enfin, dans le cadre d'un dispositif d'aide (évoqué en plénière), il faudrait que ce dernier puisse inclure la prise en charge de postes dédiés au développement de la lecture.

Conclusion

Plusieurs besoins sont remontés régulièrement dans chaque atelier :

- o Le besoin d'outils mis à disposition des organisateurs, et notamment d'un annuaire/d'une base de données, recensant tous les acteurs qui mènent des actions autour du livre et de la lecture, voire tous les acteurs culturels de la région.
- o Le besoin de moyens financiers supplémentaires permettant aux équipes, souvent bénévoles, de se professionnaliser, et aux manifestations d'évoluer et de se pérenniser.
- o Le maintien d'un accompagnement régulier et de proximité au niveau régional (via la future agence) pour aider à la mise en réseau des professionnels, faciliter le dialogue entre ces derniers (rencontres interprofessionnelles, chartes, etc.) et les conseiller.

Les attentes des organisateurs de manifestations littéraires et des structures développant la lecture relatives à la nouvelle structure

1- Un accompagnement individuel suivi, régulier et de proximité (depuis l'idée d'un projet à l'étude des dossiers de demande d'aide à la Région ou l'État).

2- La création d'un fichier/annuaire des organisateurs de manifestations, indiquant le(s) genre(s) traité(s), les caractéristiques de la manifestation et des contacts.

3- La création, l'animation et la mise en réseau des organisateurs de manifestations et développeurs de lecture via :

- une charte de déontologie,
- la création d'un logo,
- la promotion via un site et un agenda.

4- L'organisation de journées de formation, d'information, de réflexion (y compris interpro).